

UFROS ACTU

L'ATTAQUE EST GLOBALE, LA RIPOSTE DOIT ÊTRE GÉNÉRALE

La pandémie que nous subissons depuis plusieurs mois a entraîné une crise économique à laquelle personne n'était pas préparé.

Sous couvert de crise économique, le gouvernement a légiféré par ordonnances et permis au patronat de déroger au code du travail pour soi-disant redresser l'économie, privilégiant ainsi l'économie à la santé des travailleurs : dérèglementation du travail, généralisation de la précarité, casse de la protection sociale, mais pas de hausse de salaires, pas de revalorisation des retraites ni des minimas sociaux.

L'état répond aux revendications des salariés par des primes non imposables, non assujetties à cotisations sociales et surtout non pérennes, décidant seul des bénéficiaires potentiels, créant ainsi volontairement des inégalités et des divisions parmi les salariés.

Pendant ce temps, les milliards ruissellent vers les entreprises et les actionnaires sans aucune contrepartie.

Dernières mesures annoncées :

- la création d'une 5^{ème} branche de la sécurité sociale, présentée comme un événement de portée historique, n'est ni plus ni moins qu'une réelle amaque concoctée par ce gouvernement. En effet, le financement serait assuré par la CRDS et la CSG et non par des cotisations sociales.
- une nouvelle taxation des complémentaires santé sur les bénéficiaires que ces dernières ont réalisés pendant la crise, les assurés n'ayant pas pu effectuer les soins dont ils avaient besoin (voir communiqué de presse de la CGT ci-après).

Projet de loi de finances, projet de loi de financement de la sécurité sociale, réforme des retraites, réforme de l'assurance chômage, **RIEN NE CHANGE.**

Les riches seront toujours plus riches, les pauvres seront toujours plus pauvres.

Organisons la résistance, amplifions les luttes
et les mobilisations pour gagner le progrès social.

**TOUS UNIS ET MOBILISÉS
LE 17 SEPTEMBRE PROCHAIN**

organismes sociaux



Union Fédérale des Retraités des Organismes Sociaux CGT
263, rue de Paris - Case 536 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 55 82 87 11
ufros@orgasociaux.cgt.fr - www.orgasociaux.cgt.fr





LE RETRAIT, PAS LE REPORT !

Ils savent, Macron et Castex, que ces casses sociales là ne peuvent pas passer. Ni celle de la suppression de l'assurance chômage, ni celle de la suppression de la retraite basée sur le salaire. Alors, ils viennent de les reporter à 2021... [...] ...La destruction envisagée de l'assurance chômage, c'est une tuerie. L'assurance par cotisation sociale et patronale était bénéficiaire mais, l'argent était utilisé pour autre chose que les indemnités dues aux chômeurs.

Là, elle devient étatisée, elle est diminuée, rendue moins accessible, indemnités plus courtes, l'État y gagne 3 à 4 milliards.

La destruction du système de retraites, c'est parce que Macron estime que le "stock de vieux" augmente trop et qu'il faut donc fixer un plafond de dépense totale pour ces improductifs à 14% du PIB, que ce soit pour les 14 millions de retraités d'aujourd'hui ou pour les 14 millions de retraités de demain.

Oui...mais... les chiffres du chômage de masse explosent. Ils ont remplacé les critères de Pôle emploi par ceux du BIT, expulsant du rang des chômeurs ceux qui avaient travaillé une heure dans le mois. Ça n'empêche, on est en train de passer de 6,6 millions de chômeurs de catégorie A, B, C, D et E à 7 et 8 millions.

Alors, cela va devenir intolérable.

Quant à la retraite, 14% du PIB, ça devient quoi quand le PIB baisse de 12% comme en ce moment ?

Cela devient 14% de 88% ce qui implique une baisse drastique du niveau des retraites. Heureusement que nous ne sommes pas sous ce système par points !

Est-on sûr que l'espérance de vie en bonne santé continue à monter, que le « stock de vieux » ne va pas baisser pour cause de pandémies ? Les arguments, déjà faux hier, deviennent encore plus faux aujourd'hui!

Ils nous craignent, et pourtant ils ne suppriment pas les deux projets scélérats.

EXIGEONS LE RETRAIT, PAS LE REPORT !

Gérard FILOCHE Inspecteur du travail (HD du 30 juillet au 5 août)



L'État veut taxer les mutuelles pour combler le trou de la Sécu

Les complémentaires santé ont économisé 2,6 milliards d'euros de remboursements pendant la crise sanitaire, conséquence de l'arrêt des soins. L'État veut à présent récupérer une partie de cette somme. L'objectif : éponger une partie des pertes de l'Assurance-maladie, qui devrait atteindre 31 milliards d'euros en 2020. Pourquoi ne pas étendre ce mécanisme de solidarité aux grandes entreprises, qui ont bénéficié des aides de l'État sans contreparties sociales ?

Pendant la crise sanitaire, les complémentaires santé et les mutuelles ont accumulé la coquette somme de 2,6 milliards d'euros, conséquence de l'arrêt des consultations et du renoncement aux soins pendant le confinement. Pour compenser les pertes de la Sécurité sociale, qui prévoit un déficit de 31 milliards en 2020, le gouvernement pourrait en taxer une part *via* une contribution exceptionnelle dès le mois de décembre. Les modalités n'ont pas été définies, même si, selon *Les Échos*, l'administration de la Sécurité sociale explore la piste d'une contribution sur la même assiette que la taxe de solidarité additionnelle (TSA), prélevée sur les contrats d'Assurance-santé.

Alors on peut se demander pourquoi un tel mécanisme de solidarité n'est-il pas mis en place pour les grandes entreprises, qui bénéficient des aides de l'État sans contrepartie ?

Pourquoi ne pas taxer le capital ? En 2017, 280 milliards ont été versés par les entreprises à leurs actionnaires. Une contribution de 3 % sur ces dividendes permettrait de dégager près de 8,5 milliards d'euros (14 milliards d'euros avec une contribution au taux de 5 %).

Pour la CGT, les solutions pour financer la Sécurité sociale ne manquent pas :

- augmenter les salaires (1 % d'augmentation représente 3,6 milliards de cotisations supplémentaires) ;
- créer de l'emploi (2,4 % d'emplois en plus c'est 9 milliards de cotisations sociales en plus -et 7 milliards d'économies pour l'Assurance-chômage) ;
- mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales.

« Il y a un problème de financement de la Sécurité sociale. Notre système est bon, mais le robinet qui alimente le financement de la Sécu est de plus en plus fermé. On fait de plus en plus d'exonérations de cotisations sociales, notamment aux employeurs et aux grands groupes », analysait Philippe Martinez, au micro de RTL, le 17 juillet 2020.

Le CICE, attribué sans conditions, représente 22 milliards en moins pour les caisses de la Sécurité sociale. Le coût de ces exonérations de cotisations sociales s'élève à 90 milliards d'euros par an, selon la Cour des comptes.

Mais dans ce contexte de crise sanitaire et économique, le gouvernement a choisi de ménager le patronat et les actionnaires au détriment de notre modèle social. Gérald Darmanin, alors ministre de l'Action et des Comptes publics (aujourd'hui remplacé par Olivier Dussopt), avait annoncé le 24 mai que le gouvernement allait exonérer de 3 milliards d'euros de cotisations sociales des entreprises de secteurs affectés par la crise sanitaire, comme la restauration, le tourisme, l'hôtellerie, la culture ou le sport. Sans aucune contrepartie sociale ni garantie pour l'emploi.

Cette décision a été entérinée par la troisième loi de finance rectificative, adoptée par le parlement le 23 juillet.



Solidaires avec le Liban ! Solidaires avec les camarades de la Fenasol !

La CGT, ses militants et adhérents sont bouleversés par la catastrophe qui a touché Beyrouth et sa population mardi 4 août 2020.

C'est un nouveau désastre qui s'abat sur un pays déjà éprouvé durement lors des dernières décennies : guerre civile, crise économique, sociale et politique qui ont plongé plus de 50 % de la population sous le seuil de pauvreté.

Les deux puissantes explosions successives qui ont secoué la ville ont d'ores et déjà fait plus de 150 morts et près de 6 000 blessés, et 300 000 personnes ont perdu leur domicile.

Quatre hôpitaux sont en ruine et les services hospitaliers restant en activité rencontrent d'énormes difficultés à secourir les blessés, en plus des malades (Covid-19 et autres).

La Fenasol, avec qui la CGT entretient des liens historiques de fraternité et de solidarité, a adressé à l'ensemble de ses partenaires syndicaux dans le monde une demande d'aide urgente :

« ... La destruction du port et les dégâts causés par l'explosion ont fragilisé la situation de beaucoup de familles d'ouvriers et d'employés qui se sont soudain trouvées sans abri et sans travail, sans parler des pertes en vies humaines. Voilà pourquoi les militants syndicalistes de la Fédération nationale des syndicats des ouvriers et employés au Liban (Fenasol) œuvrent aujourd'hui sur le terrain afin d'aider les quelques milliers de dockers et de chauffeurs à pouvoir reprendre pied.

Voilà pourquoi nous nous adressons à vous, les forces ouvrières et syndicales de la Planète, pour vous demander de vous solidariser avec les ouvriers libanais et leurs familles en menant une campagne humaine auprès de vos adhérents ainsi que des associations et des municipalités de vos pays respectifs, et, ce, afin de porter secours à la classe ouvrière libanaise et au peuple libanais dans la détresse... »

La CGT tient à témoigner à la Fenasol, à ses affiliés et plus largement au peuple, son soutien et sa solidarité.

Vous êtes déjà nombreux, organisations ou syndiqués, à vouloir témoigner de votre solidarité à nos camarades si durement touchés, mais omniprésents sur le terrain, au plus près des victimes.

En partenariat avec l'Avenir social, vous pouvez faire parvenir aux coordonnées que vous trouverez ci-dessous vos dons par chèque libellé « L'Avenir social "Solidarité Liban" » :

L'AVENIR SOCIAL « SOLIDARITE LIBAN »
263, rue de Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex

L'Avenir social – 263 rue de Paris, case 419 – 93514 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 84 21 – Fax 01 55 82 84 20 – Courriel : contact@avenirsocial.org – Site : www.avenirsocial.org